

**APPEL A PROJET  
INITIATIVE POUR UN MICA RESPONSABLE (RMI)  
PROGRAMME D'APPUI AUX COMMUNAUTES MINIERES DE MICA**

Mars 2024

*Pour la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en mica équitable, responsable et durable, où le travail des enfants est éradiqué et les conditions de travail inacceptables éliminées*

## I. Introduction

### I.1. Contexte du mica à Madagascar

Le mica est utilisé dans un large éventail d'industries qui bénéficient des divers attributs de ce minéral. C'est un isolant naturel utilisé dans l'industrie électronique, du câblage et de l'automobile, il sert de charge dans les plastiques et les matériaux de construction et est utilisé comme lubrifiant dans le secteur du forage pétrolier et gazier, entre autres applications.

Madagascar est le troisième producteur mondial de mica, après la Chine et l'Inde et sa production croît d'année en année. Cependant le prix du mica a baissé considérablement au cours des 10 dernières années, accroissant la pression sur les acteurs économiques, depuis les exportateurs jusqu'aux acteurs miniers. Ainsi, les conditions de travail au niveau des sites de tri et des sites miniers artisanaux sont extrêmement difficiles et le recours au travail des enfants y est fréquent.

### I.2. L'initiative pour un Mica Responsable (RMI) : vers des chaînes d'approvisionnement responsables en mica

L'Initiative pour un Mica Responsable (*Responsible Mica Initiative*, ou RMI) est une coalition internationale constituée de fédérations, d'entreprises et d'ONG qui se sont fédérées pour établir des chaînes d'approvisionnement justes, responsables et durables en mica, et notamment pour mettre fin aux conditions de travail inacceptables et au travail des enfants dans ces chaînes d'approvisionnement.

La RMI est une ONG qui fonde son action sur une approche multi-parties prenantes et holistique qui mobilise les entreprises, les organisations de la société civile, les associations industrielles et les gouvernements pour élaborer et mettre en œuvre trois axes d'intervention interdépendants qui visent à Madagascar à

- (i) établir et appliquer des pratiques responsables en milieu de travail,
- (ii) soutenir l'autonomisation des communautés locales,
- (iii) accompagner la mise en œuvre d'une bonne gouvernance pour le secteur du mica.

La RMI intervient en Inde depuis 2017 et a ouvert un bureau à Madagascar en 2022, ses activités sont mises en œuvre dans les régions de l'Anosy et de l'Androy. (Pour plus d'informations concernant la RMI et ses projets, voir : [www.responsible-mica-initiative.com](http://www.responsible-mica-initiative.com)).

Le présent appel à propositions vise à définir les activités et à sélectionner le(s) partenaire(s) chargé(s) de leur mise en œuvre afin d'atteindre les résultats escomptés dans le cadre du deuxième pilier mentionné ci-dessus et relatif aux programmes d'appui communautaire.

Les candidatures en consortium sont encouragées, les candidatures individuelles sont également possibles.

## II. L'appel à proposition

### II.1. Objectif général du programme, priorités et principes d'intervention

L'objectif général du présent appel à proposition est de contribuer à l'autonomisation des communautés minières artisanales de mica ciblées par la RMI dans le Sud de Madagascar.

Les **objectifs spécifiques** du présent appel à proposition sont de renforcer les capacités des communautés minières et d'éliminer le travail des enfants dans les sites miniers artisanaux.

Le présent appel à proposition a pour priorités :

- a) L'accompagnement à la mise en place de solutions permettant aux enfants des communautés minières d'accéder à une éducation de qualité adaptée à leur âge et à leurs besoins futurs. Ces actions devront valoriser (mais pourront ne pas se limiter à):
  - a. La mise en place d'une crèche communautaire, lieu sécurisé au niveau des villages/sites miniers permettant aux enfants de 0 à 5 ans d'accéder à des services

- de soin et d'apprentissage contribuant à leur développement affectif, physique et cognitif.
- b. La mise en place d'un lieu sécurisé au niveau des villages/sites miniers permettant aux enfants de 6 à 11 ans de suivre des programmes d'alphabétisation adaptés à leur âge, d'avoir accès à des activités récréatives, toute la journée.
  - c. Le soutien aux écoles communautaires situées à proximité des sites miniers à travers l'appui des communautés à construire ou à renforcer les infrastructures éducatives locales.
  - d. La mise en place d'un modèle économique en lien avec les partenaires et la RMI pouvant soutenir durablement les activités éducatives proposées.
- b) L'appui à la mise en place de solutions permettant de renforcer la résilience économique des communautés minières. Ces actions devront valoriser (mais pourront ne pas se limiter à) :
- a. L'accompagnement des jeunes et des femmes dans la mise en place d'activités complémentaires aux revenus tirés de l'extraction et du tri du mica (formation professionnelle et accompagnement à la mise en place de business plan, dotation en matériel et équipement pour lancer les activités et suivi).
  - b. Le renforcement et le développement des activités économiques exercées sur les sites miniers et à proximité (gargote et kiosques de ventes de PPN).
  - c. La mise en place de programmes d'alphabétisation et d'apprentissage des concepts mathématiques de base à destination des adultes (autorités locales, femmes et jeunes), en lien avec l'activité minière.
- c) Le renforcement de la résilience alimentaire des communautés minières aux termes d'une évaluation de leurs besoins et capacités. Les actions devront valoriser (mais pourront ne pas se limiter à) :
- a. La mise en place de stratégies telles que la diversification des sources d'alimentation,
  - b. La promotion de l'agriculture durable,
  - c. Le développement de l'élevage adapté au contexte d'isolement et d'insécurité des communautés minières,
  - d. La mise en place de systèmes d'approvisionnement alimentaire locaux et résilients,
  - e. De l'éducation nutritionnelle.
- d) L'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les communautés minières en mettant en œuvre des initiatives durables et adaptées, visant à fournir un approvisionnement en eau fiable et accessible, tout en renforçant les capacités locales et en favorisant la résilience communautaire. Ces actions devront valoriser (mais pourront ne pas se limiter à) :
- a. L'évaluation des besoins et des capacités des communautés minières artisanales de mica.
  - b. La conception et l'installation d'infrastructures adaptées au contexte et aux capacités des communautés pour fournir un approvisionnement en eau potable fiable, telles que (mais pas limité à) des puits, des systèmes de captage d'eau de pluie, des systèmes de filtration, de traitement ou des bornes fontaines.
  - c. L'implication des communautés dans l'entretien et de suivi des solutions proposées.
- e) Le renforcement du lien social au sein de la communauté et le développement de systèmes de communication autour du projet adapté au contexte local. Ces actions devront valoriser (mais pourront ne pas se limiter à) :
- a. L'approfondissement et le renforcement de l'analyse du contexte local en mettant l'accent sur le contexte socio-politique et sécuritaire.
  - b. L'évaluation de la capacité du programme à « Ne laisser personne de côté » : autochtones et migrants, mineurs et non-mineurs, jeunes, orphelins et à ne pas nuire aux communautés appuyées.
  - c. Le développement d'outils de communication visant l'appropriation du projet adaptés aux populations locales (verbale, festive) pour clarifier les objectifs du projet, les processus de sélection, etc.
  - d. Proposer et assurer le bon fonctionnement d'un mécanisme de retour d'information sur les violations des droits de l'homme commises par les acteurs économiques, sociaux, techniques intervenant sur les sites.

Le présent appel à proposition fixe les principes d'intervention suivants :

- L'implication des autorités locales et régionales ainsi que des communautés et de leurs enfants dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des activités.
- La mise en place d'un système de suivi-évaluation et apprentissage robuste.
- L'inclusion des femmes dans les prises de décisions qui concernent les communautés.

Par ailleurs, il est essentiel que les candidats à cet appel à propositions :

- Soient désireux de collaborer et de participer à une approche holistique,
- Soient prêts à travailler en étroite collaboration avec les autres partenaires de la RMI, notamment dans les communautés et au niveau local,
- Soient disposés à engager un dialogue étroit avec les communautés locales, les autorités et toutes les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement.

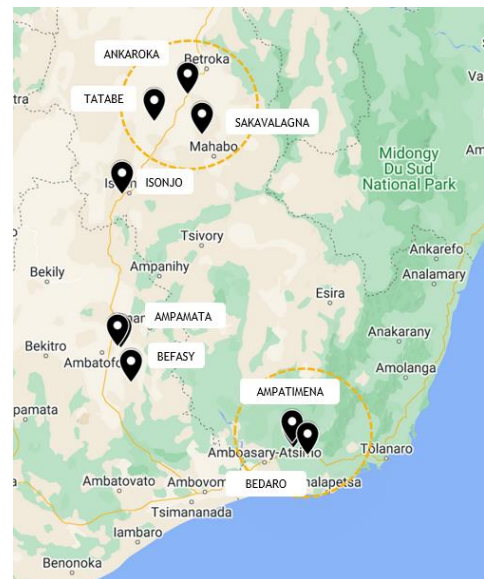
Dans le cas où plusieurs candidats seront sélectionnés pour la mise en œuvre des programmes de la RMI, l'initiative jouera un rôle de coordination entre tous ses partenaires de mise en œuvre, au niveau des groupes d'action et au niveau mondial de la RMI.

Il est possible aux candidats de soumettre des propositions à tout ou partie de l'appel. Zones d'intervention du programme

La RMI a lancé un projet pilote visant à adapter ses approches au contexte spécifique du Sud de Madagascar en 2023. Ce projet est mis en œuvre dans les 8 sites miniers artisanaux de mica suivants :

L'ambition de la RMI est de développer des approches qui pourront ensuite être répliquées à plus grande échelle pour couvrir un maximum de sites miniers au cours des cinq prochaines années.

Region	District	Commune	Fokontany	Nom du site
1 Anosy	Amboasary-sud	Behara	Ranomainty	<b>Bedaro</b>
2 Anosy	Amboasary-sud	Behara	Ranomainty	<b>Ampatimena</b>
3 Androy	Ambovombe	Ambinagne	Befasy	<b>Befasy</b>
4 Androy	Ambovombe	Ampamata	Mafelefo	<b>Mafelefo</b>
5 Anosy	Betroka	Isoanala	Isonjo	<b>Isonjo</b>
6 Anosy	Betroka	Ianabinda	Fenoarivo	<b>Sakavalagna</b>
7 Anosy	Betroka	Ianabinda	Tatabe	<b>Tatabe</b>
8 Anosy	Betroka	Ianabinda	Ankaroka	<b>Ambinda</b>



## II.2. Durée et budget du projet

La RMI s'efforce d'atteindre les résultats escomptés soulignés dans le présent document en adoptant une approche progressive. Les résultats de l'année 1 activeront les activités des années suivantes (par exemple, les plans d'extension géographique).

- Le budget de la subvention dépendra des propositions des candidats et de leur alignement avec les objectifs de la RMI. Le contrat sera d'une durée de 18 mois, débutant le 1er juillet 2024 et se finissant le 31 décembre 2025. S'il y a lieu, les contrats suivants seront conclus sur une base annuelle.
- Le budget doit être présenté selon le format requis (voir les annexes), comprenant le budget pour les 18 premiers mois ainsi que pour les 2 années suivantes. Dans le budget proposé pour le projet, au moins 85 % des coûts doivent être dédiés au programme et les coûts de gestion ne doivent pas dépasser 15 % du budget.

### **II.3. Options activables pendant et après le projet**

Le(s) candidat(s) est/sont invité(s) à proposer des activités sous forme d'options qui pourront être mises en œuvre pendant et à la suite de la complétion du projet.

Ces options, prévues au contrat, pourront être activées en fonction des ressources disponibles de la RMI.

Ces options, si elles sont intégrées dans la proposition de projet, devront être détaillées au même titre que le reste de l'ensemble des activités proposées. Un budget associé à chacune de ces options devra être aussi présenté.

### **III. Processus de sélection**

#### **III.1. Critères d'éligibilité des structures candidates**

L'Initiative pour un Mica Responsable invite les organisations non gouvernementales ainsi que les acteurs du secteur privé, et notamment les entreprises sociales, à soumettre une proposition complète, en utilisant le format joint en annexe.

Cet appel est ouvert aux structures qui souhaitent présenter une demande de manière indépendante ou dans le cadre d'un consortium ou d'un partenariat (c'est-à-dire plus d'un candidat).

Il est possible pour chaque candidat de soumettre des propositions à tout ou partie de l'appel. En cas de candidature en tant que consortium, le candidat doit, en tant que chef de file du consortium, indiquer clairement comment le projet sera géré et préciser le rôle de chaque partenaire. Il est recommandé de nommer un coordinateur du consortium, dont le coût sera inclus dans les frais de gestion.

#### **III.2. Les documents requis**

- Demandeur et (le cas échéant) co-demandeurs
  - Justificatif d'enregistrement légal de la structure demandeuse
  - NIF et stat (pour les structures malgaches)
  - Rapports financiers des 3 dernières années
  - Présentation de l'organisation

Le format de proposition de projet disponible en annexe.

La demande doit être envoyée à l'adresse suivante : [marine.gourves@responsible-mica-initiative.com](mailto:marine.gourves@responsible-mica-initiative.com) avec l'intitulé : Projet CEP - Madagascar

#### **III.3. CRITERES DE SELECTION**

Les candidatures seront sélectionnées sur base des critères suivants:

- la pertinence globale de la proposition,
- l'expertise technique,
- l'expérience démontrée,
- les capacités de gestion du projet (en termes RH et de management)
- la proposition financière,
- les capacités financières, (ressources actuelles, gestion financière et comptabilité)
- la connaissance du Sud de Madagascar,
- le souci d'auto-pérennité des activités engagées

#### **III.4. Accord d'audit**

Tout candidat s'engage, si la RMI ou les organismes de financement le demandent, à accepter les audits de la RMI et/ou les audits externes et à travailler en étroite collaboration avec la RMI et/ou les équipes d'évaluation externes et les partenaires de financement pour superviser et contrôler le travail proposé dans le cadre de cet appel à propositions, ainsi que les résultats obtenus.

### III.5. POLITIQUE ANTI-CORRUPTION et CONFLIT D'INTERETS

La RMI a une politique anti-corruption stricte selon laquelle tous les employés, membres et partenaires de la RMI doivent divulguer tout conflit d'intérêt réel ou apparent dès qu'il est identifié. La divulgation doit être faite au moins par écrit au contact privilégié au sein de l'équipe exécutive de la RMI qui soumettra la question à la Direction exécutive de la RMI et si cela est jugé nécessaire, au conseil d'administration.

La RMI s'engage fermement à maintenir des normes éthiques élevées et à lutter activement contre la corruption sous toutes ses formes.

Intégrité et éthique : l'ensemble du personnel, des membres et des parties prenantes (partenaires de mise en œuvre, contractants, ...) associés aux activités de la RMI sont tenus d'agir avec intégrité et éthique dans toutes les activités liées à l'organisation.

Transparence financière : la RMI s'engage à maintenir des pratiques financières transparentes, y compris la divulgation complète des comptes annuels à un niveau d'agrégation pertinent.

Information et sensibilisation : Le personnel, les membres et les parties prenantes (partenaires de mise en œuvre, contractants, etc.) associés aux activités de la RMI recevront des informations régulières sur les risques de corruption, les politiques de lutte contre la corruption et les mécanismes de signalement internes.

Aucune transaction financière (demande ou versement d'argent) ne peut avoir lieu dans le cadre du processus de sélection des partenaires de la RMI dans cet appel à projet.

### III.6. Calendrier du processus de sélection

- Publication de l'appel à propositions : 25 mars 2024.
- Date limite pour poser des questions à la RMI ([marine.gourves@responsible-mica-initiative.com](mailto:marine.gourves@responsible-mica-initiative.com)) : 15 avril 2024.
- Toutes les questions posées en amont de la soumission formelle des propositions seront anonymisées, agrégées, feront l'objet d'une réponse et seront envoyées à tous les candidats selon le principe d'équité.
- Date limite de soumission ([marine.gourves@responsible-mica-initiative.com](mailto:marine.gourves@responsible-mica-initiative.com)) : 25 avril 2024 ;
- Examen des propositions et présélection, y compris les questions de clarification, la validation des informations et l'évaluation des capacités des candidats au projet : 26 avril 2024 - 15 mai 2024.
- Sélection finale : 15 mai 2024.
- Les contrats des partenaires pour les 18 premiers mois du projet seront signés au plus tard le 15 juin 2024.
- Les projets débiteront le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

La cohérence globale de la proposition, la durabilité des résultats et la reproductibilité des programmes, la présence locale du candidat et du (des) co-candidat(s) ainsi que le budget global seront des critères déterminants dans le processus de sélection.

## IV. Annexes - Format de la proposition

Veillez remplir ce formulaire concernant votre projet. Ne tapez que dans les zones blanches. Remplacez le texte entre [...] par vos propres informations/réponses.

### IV.1. Les organisations candidates

#### IV.1.1. L'organisation cheffe de file

Intitulé de l'action	
Le nom de l'organisation cheffe de file	
Adresse, contact, statut juridique, site web	
Mission(s), mandat, vision et mode de gouvernance interne	
Historique et expériences/expertise(s) clés de l'organisation(s) dans les domaines thématiques ciblés par l'appel à proposition	
Présence géographique et structure RH de l'organisation	
Groupes d'intérêt, soutien externe et réseaux associés	
Capacités financières actuelles (montant total du portfolio)	

#### IV.1.2. Les organisations co demandeuses (veuillez remplir autant de fois ce tableau qu'il y a de partenaires co demandeur au projet)

Le nom de l'organisation co demandeuse	
Adresse, contact, statut juridique, site web	
Mission(s), mandat, vision et mode de gouvernance interne	
Historique et expériences/expertise(s) clés de l'organisation(s) dans les domaines thématiques ciblés par l'appel à proposition	
Présence géographique et structure RH de l'organisation	

Groupes d'intérêt, soutien externe et réseaux associés	
Capacités financières actuelles (montant total du portfolio)	

## IV.2. Le résumé du projet

Veillez fournir un très bref résumé de votre projet pour chaque acteur (enfants ; familles et communautés ; gouvernement ; ...).

[...]

Veillez indiquer le nombre total de bénéficiaires cibles que vous prévoyez d'atteindre au cours du premier contrat de 18 mois.

[...]

Veillez indiquer les résultats attendus de votre intervention

[...]

Veillez indiquer les activités principales proposées

[...]

Analyse des besoins (4000 caractères - *espace non compris.*)

Fournir une analyse générale du contexte social, politique, économique et culturel pour le thème et la zone géographique spécifiques.

Identifier les principaux besoins des populations ciblées par le projet tels que vous les comprenez.

Analyser les principales barrières à la couverture des besoins des populations ciblées

Analyse des parties prenantes : quelles parties prenantes jouent un rôle clé et quel rôle.

[...]

Approche proposée (8000 caractères - *espace non compris.*)

Exposer l'approche/la conception du programme proposé ainsi que les objectifs généraux et spécifiques poursuivis

Décrire les résultats (intermédiaires) que vous espérez obtenir

Décrire les activités que vous proposez pour atteindre les objectifs poursuivis

Clarifier la répartition des rôles entre les partenaires. Sélectionnez des indicateurs pertinents et utilisez le cadre de résultats pour préciser les actions planifiées et les résultats pertinents attendus.

[...]

Plan de suivi évaluation (1000 caractères)



<p>Veillez expliquer quels sont les mécanismes que vous proposez pour assurer le suivi évaluation et l'apprentissage dans le cadre de ce projet</p>
<p>[...]</p>
<p>Durabilité de l'approche proposée (4000 caractères max.) Expliquer dans quelle mesure votre approche et vos activités sont durables et si votre proposition inclut des approches innovantes</p>
<p>[...]</p>
<p>Analyse des risques (4000 caractères max.) Décrire les risques associés au projet, (Notez que les risques dépassent votre champ d'action et sont différents des obstacles ou barrières à l'accès à un droit. Les obstacles ou barrières doivent être traités dans le cadre de votre projet. Par exemple, l'instabilité politique est un risque, la résistance des communautés est un obstacle) et les stratégies de mitigation pour chaque risque.</p>
<p>[...]</p>
<p>Expérience de ou des organisations candidates (1000 signes max.) Expliquer quelles sont vos expériences, connaissances et résultats en lien avec votre proposition de projet (en mentionnant deux références et leurs contacts)</p>
<p>[...]</p>

### IV.3. Les ressources humaines affectées au projet

Veillez préciser l'organigramme qui sera affecté au projet, les postes, rôles et responsabilités de chaque poste, son temps et son lieu d'affectation.

[...]

### IV.4. Le cadre logique de l'intervention

Veillez utiliser le format de cadre logique suivant pour détailler votre intervention (n'hésitez pas à le remplir sur un tableur Excel).

Résultats/activités	Description	Responsable	Indicateur de résultats	Baseline	Cible	Moyens de vérification	Risques et hypothèses
[Objectif 1]							
[Résultat 1]							
[Activité 1.1]							
[Activité 1.2]							
...							

